

# RAPPORT ANNUEL 2021 - SIEEOM DU SUD-QUERCY

## SYNTHESE

### Principales évolutions 2021

- ✓ Très forte activité des déchèteries (+ 31 % de fréquentation),
- ✓ Déploiement de la collecte en point d'apport volontaire 4 flux (ordures ménagères, emballages recyclables, verre, papiers) pour atteindre 9 000 habitants couverts fin 2021,
- ✓ Définition du schéma de tri à la source des biodéchets,
- ✓ Déploiement de l'opération de prévention des déchets verts avec l'acquisition d'un broyeur à branches,
- ✓ Expérimentation du compostage collectif sur la commune de Vazerac en partenariat avec la Mairie et l'école,
- ✓ Mise en place du tri dans les cimetières en partenariat avec les communes.

### I. Présentation du SIEEOM du Sud-Quercy

**Collectivités membres :** communautés de communes du Pays de Serres en Quercy, des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Terres des Confluences.

**Population :** 17 038 habitants / 25 communes

**Historique :** 1981 : Création du syndicat.

2001 : Mise en place du tri sélectif.

2003 : Fermeture de la décharge de la collectivité à Puycornet.

2004-2005 : Créations des déchèteries de Lauzerte et Lafrançaise.

2012 : Création du « Pôle Déchets » à Lafrançaise. Extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en matière plastique.

2017 : Intégration de 4 nouvelles communes (Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Les Barthes et Meuzac) et de la déchèterie de Barry d'Islemade.

2018 : Création de la Recyclerie de Lauzerte (déchèterie + ressourcerie). Début de déploiement de la collecte en PAV.

2020 : Gestion du service lors de la crise de COVID. Etude préalable à la généralisation du tri à la source des biodéchets.

2021 : Seuil des 9 000 habitants couverts par la collecte en PAV. Mise en œuvre de l'étude biodéchets : service de broyage à branches, composteur partagé expérimental sur Vazerac et mise en place du tri dans les cimetières.

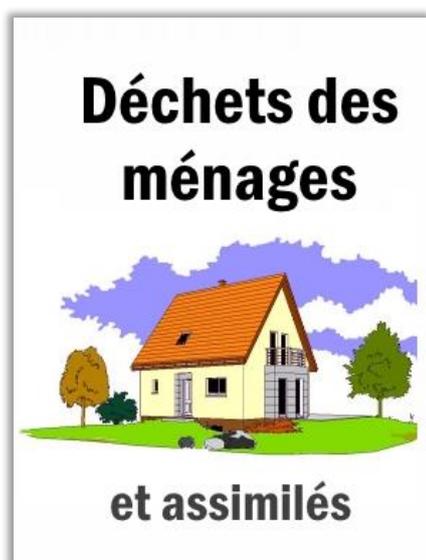


### II. Compétences exercées par le SIEEOM du Sud-Quercy

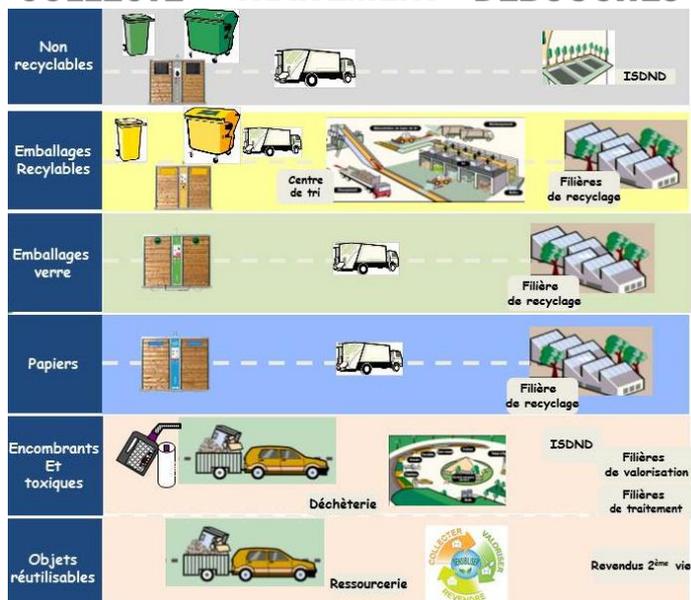
Le SIEEOM du Sud-Quercy exerce les compétences « Collecte » et « Déchèterie ». La compétence « Traitement » est exercée par le Syndicat Départemental des Déchets.

### III. Organisation du service public d'élimination des déchets

Répartition des flux de déchets :



#### COLLECTE TRAITEMENT DÉBOUCHÉS



**Performances des collectes :** Le **taux de recyclage** des déchets collectés hors déchèterie est de **29 %** (stable). Les **déchèteries** permettent quant à elles de **valoriser 75 %** (+ 2 points) des déchets collectés hors inertes.

**NON RECYCLABLES**  
Ordures Ménagères



**198**

Kg/hab./an  
Soit 3 380 Tonnes

**DÉCHÈTERIES**



**231**

Kg/hab./an  
Soit 3 941 Tonnes

**EMBALLAGES**



**47**

Kg/hab./an  
Soit 794 Tonnes

**VERRE**



**41**

Kg/hab./an  
Soit 693 Tonnes

**PAPIERS**



**12**

Kg/hab./an  
Soit 209 Tonnes

**Autres services :**

- ✓ **22 Locations de bennes** pour les particuliers et les professionnels,
- ✓ **60 Broyages à domicile** de branches pour les particuliers et **30 jours de location** pour les communes,
- ✓ **57 T de textiles collectées** par « Le Relais »,
- ✓ **275 collectes gratuites** à domicile réalisées par IDDEES,
- ✓ Entretien ancienne décharge, Collecte des véhicules hors d'usage...

**BILAN 2021**

**9 074 TONNES** de déchets collectées,  
**FORTE HAUSSE** des déchets collectés notamment en **EN DÉCHÈTERIE** et sur les **MATÉRIAUX VALORISÉS**,  
**484 KG DE DÉCHETS** produits par habitant et par an (hors gravats et textiles),  
**47 % DES DÉCHETS** collectés sont **VALORISÉS** (réemploi, recyclage, ...), (hors gravats et textiles).

**IV. Les prestataires :**

Le SIEEOM gère en régie directe toutes ses collectes, ainsi que le transport et le traitement du verre, des papiers et des déchèteries. Le traitement des ordures ménagères et des emballages est une compétence du Syndicat Départemental des Déchets qui lui-même fait appel à un prestataire, la société DRIMM.

**Principales dépenses :**

- 1 – Traitement des OMR et du tri :** la hausse de TGAP a impacté la participation au Syndicat Départemental des Déchets de + 9 %. Cette hausse va s'accroître dans les années à venir avec la forte augmentation programmée de la TGAP jusqu'en 2025.
- 2 - Carburant:** les dépenses augmentent de 14 % malgré un contexte de consommation assez stable.
- 3 – Traitement des encombrants issus des déchèteries :** forte hausse liée à l'augmentation de la fréquentation et à la hausse de la TGAP.

**V. Le coût du service public**

**Dépenses de fonctionnement 2021**

Budget 2021 de fonctionnement	Montant
Dépenses	2 193 381 € (+ 8 %)
Recettes	2 654 141 € (+ 10 %) (dont excédent antérieur)

Nature des investissements 2021	Montant
Colonnes en bois : ordures ménagères, emballages recyclables, verre, papiers, cartons	128 820 €
Colonnes semi-enterrées : ordures ménagères, Emballages, Verre, Papiers	55 254 €
2 bennes de collecte	16 240 €
Remorque	12 000 €

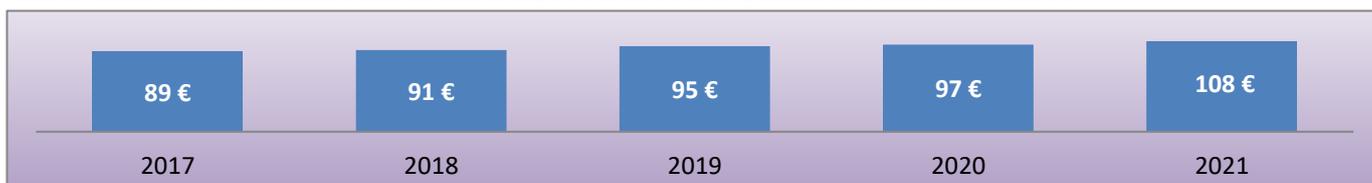
## COÛT DU SERVICE PAR HABITANT EN € (PRINCIPAUX FLUX)



### Commentaires :

Globalement, le coût à la charge de la collectivité est de 108 € par habitant. Il augmente de nouveau de 10 € par habitant en un an (11 € entre 2019 et 2020). Cette évolution est liée en grande partie à la hausse de la TGAP et du coût de traitement des déchets non valorisables, et à la forte augmentation des tonnages captés en déchèterie. Le coût des ordures ménagères résiduelles (OMR) augmente de 4 € par habitant, ceux du verre et des papiers sont stables, celui des emballages baisse de 1 € grâce à l'augmentation des recettes de vente et enfin le coût des déchèteries augmente de 7 € par habitant suite à la hausse de plus de 30 % de la fréquentation. En moyenne la gestion d'une tonne de déchets coûte 222 € TTC à la collectivité.

### ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS AU SIEEOM DU SUD-QUERCY EN EURO PAR HABITANT :



### Commentaires :

La contribution des collectivités adhérentes par habitant s'établit à 108 € en 2021. Elle évolue de 13 % entre 2020 et 2021. Cette augmentation a été nécessaire pour faire face au coût croissant de la gestion des déchets et principalement du traitement.

Il faut noter que les communautés de communes membres du SIEEOM du Sud-Quercy n'ont pas un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) identique. Le SIEEOM appelle une participation par habitant DGF identique pour chacune.

### Exemples de taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

- ✓ Communauté de communes Coteaux et Plaines du pays Lafrançaisain : 2011 : 15,18% / 2021 : 16,85 %
- ✓ Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy : 2011 : 12,60 % / 2021 : 12,30 %

## VI. Les mesures de réduction et de prévention

### Autres actions de prévention :

- ✓ **Compostage individuel** : Fin 2021, plus de 2 100 foyers du SIEEOM sont équipés (25 %),
- ✓ **Composteur partagé** : Mise en place du projet pilote à Vazerac en partenariat avec la commune et l'école municipale,
- ✓ **Broyages de branches à domicile** pour les particuliers et location pour les communes,
- ✓ « **Eco'Cimetière** » : Mise en place du tri des végétaux, des gravats et du réemploi dans les cimetières.

**Les ressourceries** : associées aux déchèteries de Lafrançaise et de Lauzerte, elles sont gérées par l'association IDDEES qui réemploie des objets donnés par les usagers en entrée de déchèterie ou collectés directement au domicile.

- ✓ **15 salariés sur 2 sites,**
- ✓ **60 T d'objets réemployés,**
- ✓ **Près de 15 000 clients,**
- ✓ **275 collectes à domicile.**



## VII. Emploi et conditions de travail : *Chiffres clefs*

- ✓ Environ **14 agents**, en légère baisse,
- ✓ **37 jours de formation** pour 12 agents différents de la collectivité,
- ✓ **3,8 % de taux d'absentéisme**, en fort recul,
  - ✓ **0 accident de travail**,
- ✓ La **mécanisation progressive de la collecte** permettra de limiter les risques d'accident du travail.

## VIII. Communication et relation usagers

Malgré une situation sanitaire encore compliquée, plusieurs actions ont été menées en 2021 :

- ✓ **27 animations scolaires** ont permis de sensibiliser **200 élèves** (recyclage, compostage, gaspillage alimentaire...),
- ✓ **Visites du centre du tri** par les élus du SIEEOM,
- ✓ La **mise en place du tri des déchets dans les cimetières** a permis de sensibiliser les agents et les élus en charge des déchets dans les communes.



## IX. Bilans et perspectives

**Bilan Collecte :** La performance d'ordures ménagères résiduelles augmente légèrement d'un kg par habitant à 198 kg/hab./an. Les quantités totales de déchets non recyclables enfouis augmentent de 2 % en 2021 après plusieurs années de baisse. Les performances de collecte des emballages et papiers recyclés augmentent de 1 kg à 87 kg/hab./an essentiellement grâce à la hausse de la collecte du verre (+ 5 %) et malgré la forte baisse du papier (- 11 %). Avec la légère hausse des ordures ménagères résiduelles, le taux de recyclage des collectes se maintient à 29 %. La quantité de déchets collectés (ordures ménagères résiduelles et recyclables) augmente de 3 kg à 298 kg/hab./an.



**Bilan Déchèteries :** Production en très forte augmentation en 2021 (+ 22 %) parallèlement avec la hausse du nombre de passage. Il est toutefois à noter que les déchets valorisables ont plus augmenté que les non valorisables. Le taux de valorisation hors gravats des déchets apportés en déchèterie évolue de 2 points à 75 %. Chaque habitant du SIEEOM dépose 231 kg de déchets par an en déchèterie.

**Bilan global :** Les performances totales de déchets progressent fortement en 2021 à 484 kg par habitant (hors inertes et textiles). Désormais le principal flux de collecte est la « déchèterie ». Les déchets non valorisés augmentent de 4 % et en parallèle les déchets valorisés augmentent de 15 % donc au total le taux de valorisation évolue de 3 points et atteint 47 %.

**Bilan Prévention des déchets :** L'activité globale des deux Ressourceries IDDEES a fortement augmenté en 2021 avec plus de 15 000 clients, 275 collectes à domicile et 60 T d'objets réemployés.

Un projet pilote de composteur partagé a débuté à l'automne à Vazerac. Les mairies ont été accompagnées dans une démarche « Eco'Cimetière » pour mettre en place le tri des déchets. Fin 2021, plus de 2 100 foyers du SIEEOM sont équipés d'un composteur individuel (25 %).

## ÉVÉNEMENTS 2021

- ✓ Très forte activité des déchèteries (+ 31 % de fréquentation),
- ✓ Déploiement de la collecte en point d'apport volontaire 4 flux : ordures ménagères, emballages recyclables, verre et papiers pour atteindre 9 000 habitants couverts fin 2021,
- ✓ Définition du schéma de tri à la source des biodéchets,
- ✓ Déploiement de l'opération de prévention des déchets verts avec notamment l'acquisition d'un broyeur à branches,
- ✓ Expérimentation du compostage partagé sur la commune de Vazerac en partenariat avec la Mairie et l'école,
- ✓ Mise en place du tri dans les cimetières en partenariat avec les communes.

## Perspectives 2022

- ✓ Continuer le déploiement progressif de la collecte en point d'apport volontaire 4 flux : ordures ménagères, emballages recyclables, verre et papiers,
- ✓ Poursuivre la mise en place du tri dans les cimetières avec l'aide des communes,
- ✓ Développer l'opération de prévention des déchets verts : broyage, formations, animations, ...
- ✓ Accompagner le Syndicat Départemental des Déchets qui portera le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- ✓ Mettre en œuvre le schéma de tri à la source des biodéchets en s'appuyant sur de nouveaux financements de l'ADEME et de la Région,
- ✓ Recruter un chargé de mission dédié à la mise en œuvre et à l'animation du tri des biodéchets à la source.